

TABLEAU DE GARANTIES	
UP7 – APPA ASSISTANCE DROM	
PRESTATION	PLAFONDS / LIMITES
EN CAS DE DEPLACEMENT EN France OU A L'ETRANGER (> 50 km et < 90 jours)	
Rapatriement (en cas de blessure ou maladie)	Train 1 ^{ère} classe ou avion éco ou avion sanitaire
Retour des accompagnants bénéficiaires (en cas de rapatriement d'un bénéficiaire)	Train 1 ^{ère} classe ou avion éco
Prolongation de séjour d'un accompagnant (en cas d'hospitalisation à l'étranger)	Hôtel jusqu'à 300 € / nuit max 10 nuits
Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger si bénéficiaire non transportable	Dans la limite des 15 245 € TTC / bénéficiaire / an sauf USA, Canada, Japon : 76 225 € TTC des frais médicaux
Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger	Max 15 245 € TTC / bénéficiaire / an sauf USA, Canada, Japon : 76 225 € TTC
Présence d'un proche (si hospitalisation sur place)	AR train 1 ^{ère} classe ou avion + 300 € / nuit max 3000 €
Frais de secours sur piste	Oui, jusqu'à 1600 €
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de sa famille	Train 1 ^{ère} classe ou avion éco
EN CAS D'HOSPITALISATION OU IMMOBILISATION > 5 JOURS	
Accompagnement des enfants (ou ascendants) chez un proche	Billets AR train 1 ^{ère} classe ou avion éco
ou voyage d'un proche au domicile	Billets AR train 1 ^{ère} classe ou avion éco
Ou Garde des Enfants < 15 ans ou Ascendants	15h
Transport et garde animaux (Chien et chat)	Transport (maxi 50 km) et garde (maxi 10 jours consécutifs)
Recherche des coordonnées d'un médecin (consultation à charge bénéficiaire) Recherche des coordonnées d'infirmière (honoraires à charge bénéficiaire) Recherche et envoi d'une ambulance (frais à charge du bénéficiaire) Livraison de médicaments (Prise en charge de la course. Médicaments à charge du bénéficiaire)	Prestation à la charge de l'assuré
Confort hospitalier : location TV	max 80 €
Aide-Ménagère	Jusqu'à 20h et jusqu'à 5h en ambulatoire
Aide Psychologique	Organisation et prise en charge de 3 entretiens
Renseignements et informations à caractère documentaire	
EN CAS DE DECES D'UN BENEFICIAIRE EN France OU A L'ETRANGER	
En cas de décès : Transport de corps en cas de décès d'un bénéficiaire	
En cas de décès : Frais de cercueil en cas de décès d'un bénéficiaire	jusqu'à 460 € TTC
Accompagnement des enfants ou ascendants chez un proche	Billets AR train 1 ^{ère} classe ou avion éco
ou voyage d'un proche au domicile	Billets AR train 1 ^{ère} classe ou avion éco
Ou Garde des Enfants < 15 ans ou ascendants	15h
EN CAS D'IMMOBILISATION DE L'ENFANT	
Soit Présence d'un proche auprès de l'enfant (si immobilisation de l'enfant au domicile + 48h)	Avion Eco, Train 1 ^{ère} cl Hébergement 2 nuits max 60€ / nuit
Soit Garde d'Enfant (si immobilisation de l'enfant au domicile + 48h)	15h
Soutien scolaire (si absence scolaire > 15j)	15h max, cours de 2h consécutives min, limite 3 semaines après l'événement